



## Le Conseil Municipal Junior

### Présentation :

« Devenir un(e)  
Conseiller(e) Municipal(e) Junior »

- 2026 -



## Le Conseil Municipal Junior

### Un engagement de l'équipe municipale :

« Initier un conseil municipal des jeunes pour associer la jeune génération aux décisions communales et la sensibiliser au bien commun »



## Le Conseil Municipal Junior

La commune a donc son Conseil Municipal Junior depuis 2014

Il réunit pour **2 ans**  
une **dizaine de jeunes Morassiens**  
de **CE2, CM1 et CM2**

(école publique communale et écoles privées voisines confondues)



## Le Conseil Municipal Junior

Cette instance développe :

- **l'esprit civique** de nos jeunes concitoyens
- tout en leur offrant l'opportunité d'**agir** et de **conduire des projets** collectifs



## Le Conseil Municipal Junior

Les jeunes élus sont **accompagnés** dans leur mission d'une commission issue du Conseil Municipal adulte :

Hélène COLOMBO,  
Armeline AUDRIEU,  
Aurélien FERLAY,  
Hervé GONNON,  
Nathalie MAURIN,  
Julien TARDY.



## Le Conseil Municipal Junior

### Prochaines élections du CMJ :

**Samedi 26 septembre**  
**de 10h à 11h30**

**Salle des Mariages de la Mairie**



## Le Conseil Municipal Junior

Pour voter « comme les grands »  
chaque enfant recevra  
à la rentrée :

- sa **carte d'électeur**



- une **déclaration** à retourner  
(pour les candidats)



## Le Conseil Municipal Junior

« Comme un grand »  
chaque enfant :



- présentera sa carte,
- prendra un **bulletin** et une **enveloppe**
- passera par **l'isoloir**
- avant de glisser son vote dans **l'urne**



## Le Conseil Municipal Junior

Pour être candidat, un enfant doit :

- **présenter sa candidature** avant le 19 septembre
- expliquer pourquoi il souhaite s'engager et s'il souhaite faire des **propositions**  
(quelques lignes affichées en mairie)

**Sa déclaration doit être signée**



## Le Conseil Municipal Junior

Ses parents doivent :

- **accepter sa candidature**
- retourner en mairie la déclaration de leur enfant
- compléter la « **partie réservée** » aux parents



## Le Conseil Municipal Junior

Les parents des candidats élus  
s'engagent :

- à ce que leur enfant participe **assidûment** aux réunions et manifestations organisées par la commune (mandat de 2 ans environ)



## Le Conseil Municipal Junior

Les parents des candidats élus  
autorisent :

- la prise de photographies
- les déplacements dans la commune encadrés par des adultes



## Le Conseil Municipal Junior

Les parents des candidats élus fournissent :

- leur numéro de téléphone
  - leur adresse électronique
- pour un contact aisé avec la mairie



## Le Conseil Municipal Junior

Les « réunions » du CMJ :

- en principe le **samedi matin** **une fois par mois en moyenne** (en fonction des périodes de vacances)
- de 10h à 12h, avec une partie en **mairie** et une partie possible sur le **terrain** (visite sur la commune, association, patrimoine...)



## Le Conseil Municipal Junior

Les « réunions » du CMJ :

- peuvent aborder **tous les sujets communaux** qui intéresseront les enfants (et pas seulement l'école !)
- les enfants pourront constituer des groupes, **commissions** selon leurs projets



## Le Conseil Municipal Junior

Les élus du CMJ :

- participeront aux « **moments forts** » de la vie communale : Vœux à la population, événements, commémorations...
- pourront rencontrer d'autres CMJ, organiseront éventuellement des **sorties**, visites...



## Le Conseil Municipal Junior

Les élus du CMJ :

- représenteront les autres enfants et feront « **remonter** » leurs réflexions aux adultes
- inciteront leurs copains à **respecter le cadre de vie** en expliquant leur rôle et le fonctionnement de la commune



## Le Conseil Municipal Junior

Les élus du CMJ :

- pourront sensibiliser la population sur les sujets qui les touchent et conduire des **actions citoyennes**
- disposeront d'un **espace d'expression** dans le bulletin municipal



## Le Conseil Municipal Junior

**Pour bien démarrer leur mandat les élus du CMJ :**

- se verront remettre un « livret » sur la vie communale



- un abonnement à la revue « Petit Gibus » (spéciale CMEnfants)



## Le Conseil Municipal Junior

**Ainsi qu'une écharpe !**



## Le Conseil Municipal Junior

**MERCI**

de votre attention

**D'autres questions ?**

Contactez la mairie au 04 75 31 94 71